

# ISF 2015

## quand Impôt rime avec Solidarité

**Contact presse :**

Fondation de France - Charlotte de Lattre  
T. 01 44 21 87 47 - [charlotte.delattre@fdf.org](mailto:charlotte.delattre@fdf.org)

[www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)

## SOMMAIRE

<b>ISF 2015. 87 % des donateurs ISF souhaitent « contribuer à changer les choses »</b>	<b>p.3</b>
<b>ISF 2015: la Fondation de France propose 5 causes prioritaires</b>	<b>p.6</b>
<b>Faire un don à la Fondation de France, une démarche simple et rapide</b>	<b>p.7</b>
<b>La Fondation de France en bref</b>	<b>p.9</b>

## ISF 2015

### **87 % des assujettis à l'ISF souhaitent, avec leur don, « contribuer à changer les choses »\***

- **98 % des redevables de l'ISF déclarent connaître la fiscalité liée aux dons.**
- **66 % des donateurs ISF préfèrent que leur don serve à soutenir plusieurs causes.**
- **Pour 58 % des personnes interrogées, la disposition fiscale en faveur des dons incite à donner ou à donner des montants plus importants.**

#### **La Solidarité au cœur des préoccupations des personnes soumises à l'ISF**

- **87 % disent donner pour « contribuer à changer les choses »,** soit 24 % de plus qu'en 2009, et ils sont toujours 85 % à dire qu'ils assument de cette façon une certaine responsabilité sociale.
- **80 % (contre 72 % en 2009) préfèrent soutenir des actions de fond et à long terme** plutôt que des actions aux effets immédiats.
- **68 % préfèrent donner à des petits organismes qui leur sont proches** plutôt qu'à des grands organismes internationaux.

La Fondation de France, qui agit dans tous les domaines de l'intérêt général en soutenant des associations locales, répond aux souhaits de ces donateurs. **D'ailleurs en 2014, 45 % du montant des dons ISF faits à la Fondation de France n'étaient pas affectés à une seule cause mais à plusieurs, lui laissant le soin de les reverser au profit des causes prioritaires.** Les dons affectés concernaient en priorité les causes suivantes : la recherche médicale (27 %), l'aide aux personnes vulnérables (13 %) et la santé (12 %).

#### **Donner à la Fondation de France, c'est agir sur plusieurs causes**

La Fondation de France ne peut agir qu'avec l'aide de la générosité privée. Que ce soit pour aider les plus vulnérables (solidarité, santé), soutenir la recherche médicale, la culture ou l'éducation, ou œuvrer en faveur de l'environnement, les donateurs peuvent choisir la cause qui leur tient le plus à cœur. Ils peuvent aussi décider de laisser la Fondation de France orienter leur don vers les causes qu'elle juge prioritaires. Ils ont la garantie que leur don sera utilisé conformément à leurs souhaits et qu'ils seront informés par la Fondation de France de l'avancée des projets financés.

\* Etude TNS Sofres réalisée auprès de 202 personnes redevables de l'impôt sur la fortune (ISF) interrogés par téléphone du 27 mars au 4 avril 2015.

Si les donateurs souhaitent orienter leur don vers un domaine particulier, cinq causes leur sont proposées cette année, notamment via le site [isf.fondationdefrance.org](http://isf.fondationdefrance.org) :

- **Cancer** : soutenir des travaux de recherche sur la résistance aux traitements
- **Grand âge** : préserver l'autonomie de nos aînés et respecter leurs choix de vie
- **Humanisation des soins** : améliorer la prise en charge de la douleur, notamment chez les enfants
- **Environnement** : préserver et mieux gérer notre littoral
- **Accès à la culture pour les enfants** : favoriser le développement de l'enfant et la construction de son rapport au monde à travers l'éducation artistique

Grâce à la générosité des donateurs ISF, de nombreux projets ont déjà pu voir le jour.

### Trois causes financées en 2014 grâce aux dons ISF

- **Deux projets exemplaires dans la recherche sur le cancer des voies biliaires et du pancréas**, afin de lutter contre la résistance aux traitements et d'optimiser les thérapies.
- **Un projet pour permettre à des enfants malades de partir « normalement » en vacances** et desserrer ainsi l'étau de la maladie. La Fondation de France a financé l'organisation de 15 séjours pour 94 jeunes partis avec une trentaine d'accompagnants.
- **134 projets liés au grand âge**, comme par exemple : aménager un jardin, lieu de vie et d'échange accessible à tous, au sein d'un EHPAD, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées ; ou encore créer un spectacle réunissant tous les âges pour favoriser le lien intergénérationnel au sein d'une petite commune.

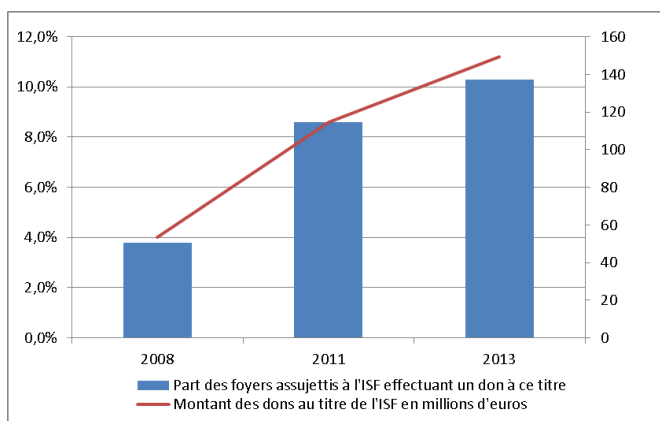
---

### Fiscalité et don dans le cadre de l'ISF

La part des foyers assujettis à l'ISF effectuant un don à ce titre est en croissance constante depuis la loi TEPA de 2007 qui permet de bénéficier d'une réduction fiscale de 75%, plafonnée à 50 000 €.

En 2013, 32 000 assujettis ont effectué un don ISF contre 21 500 en 2008\*\*.

Le montant des dons au titre de l'ISF est également croissant depuis 2008, atteignant 149 millions d'euros en 2013 (contre 53 millions en 2008).



**La Fondation de France a collecté pour sa part 11,170 millions d'euros de dons au titre de l'ISF en 2014, en faveur de ses programmes et des fondations sous son égide.**

---

#### Contact presse :

Fondation de France - Charlotte de Lattre  
T. 01 44 21 87 47 - [charlotte.delattre@fdf.org](mailto:charlotte.delattre@fdf.org)

\*\*Source : Direction Générale des Finances Publiques

## ISF 2015: la Fondation de France propose 5 causes prioritaires

Cette année cinq causes ont été identifiées par la Fondation de France comme étant des causes prioritaires. Elles sont proposées au financement, notamment via le site [isf.fondationdefrance.org](http://isf.fondationdefrance.org) :

### **CANCER : soutenir des travaux de recherche sur la résistance aux traitements**

*Objectif de financement : 300 000 €*



Première cause de mortalité en France avec 150 000 décès, les cancers touchent plus de 365 000 nouvelles personnes chaque année.

Bien que la recherche contre les maladies ait fait des progrès considérables ces dernières années, un certain nombre de patients restent confrontés à l'échec thérapeutique, même dans le cas des pathologies cancéreuses les mieux soignées aujourd'hui, comme le cancer de la prostate ou du sein.

C'est pour faire naître de nouvelles thérapies que la Fondation de France a inscrit la recherche sur la résistance aux traitements au cœur de ses priorités.

**Parmi les projets déjà soutenus** : les travaux de l'équipe du Dr. Laura Fouassier, chercheur à l'INSERM de Paris, permettront de mieux comprendre les mécanismes de résistances aux traitements des cancers des voies biliaires, et de proposer de nouvelles pistes thérapeutiques pour les combattre plus efficacement.

### **PERSONNES AGEES : préserver l'autonomie de nos aînés et respecter leurs choix de vie**

*Objectif de financement : 200 000 €*



La France compte 5 millions de personnes âgées de plus de 75 ans. Le vieillissement est l'une des grandes questions de société des années à venir, et l'espoir de chacun n'est pas seulement de vivre plus longtemps, il est surtout de vivre mieux.

Pour permettre aux personnes âgées de vivre selon leur choix, la Fondation de France soutient des projets qui concourent à l'amélioration des conditions de vie et au maintien des relations sociales et humaines de nos aînés, dans le respect de leur dignité et de leur décision.

**Parmi les projets déjà soutenus** : en Ardèche, l'association des cyclotouristes Annonéens propose aux personnes âgées de découvrir ou de redécouvrir les joies du vélo. Une action innovante qui leur permet de pratiquer une activité sportive, de rencontrer d'autres personnes, et de reprendre place au cœur de la vie.

## HUMANISATION DES SOINS : améliorer la prise en charge de la douleur, notamment chez les enfants

Objectif de financement : 350 000 €



L'impuissance de l'entourage face à la douleur et à la vulnérabilité des enfants lors des soins pose de nombreuses difficultés au personnel soignant ; cela peut aboutir à une remise en cause du processus thérapeutique et retarder ainsi la guérison.

La prise en charge de la douleur est donc un véritable enjeu de santé publique, et depuis plus de 20 ans, la Fondation de France soutient les initiatives les plus innovantes pour favoriser le bien-être des malades, et notamment celui des enfants.

**Parmi les projets déjà soutenus :** l'association Sparadrap se mobilise partout en France pour soulager la douleur des enfants. Information des enfants, formation des professionnels, aide aux familles... en favorisant le dialogue entre tous les acteurs, elle contribue activement à l'humanisation des soins en pédiatrie.

## ACCES A LA CULTURE : favoriser le développement de l'enfant et la construction de son rapport au monde à travers l'éducation artistique

Objectif de financement : 150 000 €



Si le rôle de l'éducation artistique dans le développement de l'enfant et la construction de son rapport au monde n'est plus à démontrer, l'accès aux œuvres et à la pratique artistique est encore loin de constituer une réalité pour tous.

Chaque année, la Fondation de France soutient de nombreuses initiatives qui favorisent l'accès à la culture en aidant notamment les enfants à s'épanouir personnellement, à vivre ensemble au travers de projets permettant l'ouverture aux autres, le partage et qui favorisent l'égalité des chances.

**Parmi les projets déjà soutenus :** dans le Pas de Calais, l'association Les Maisons des Enfants de la Côte d'Opale aide les jeunes de 6 à 16 ans placés par l'aide Sociale à l'Enfance, à s'ouvrir au monde et à développer des valeurs de citoyenneté et de solidarité grâce à une pratique artistique régulière.

## ENVIRONNEMENT : préserver et mieux gérer notre littoral

Objectif de financement : 200 000 €



Erosion des plages, hausse du niveau de la mer, surexploitation, pollution, algues vertes... Nos littoraux sont exposés depuis de nombreuses années à des menaces qui ne cessent de s'aggraver sous la pression du tourisme et de l'essor démographique.

Véritable interface entre terre et mer, le littoral français révèle autant de richesses biologiques et humaines que de fragilités.

Pour préserver cet espace où se concentrent 80 % de la biodiversité marine, la Fondation de France soutient de nombreuses initiatives associant chercheurs, décideurs, acteurs économiques et habitants.

**Parmi les projets déjà soutenus :** en Charente, le géographe Luc Vacher, chercheur au CNRS de La Rochelle, étudie les liens entre la fréquentation des plages, la qualité de l'environnement et les attentes du public afin de favoriser l'émergence de politiques environnementales efficaces et acceptées par tous.

## Faire un don à la Fondation de France, une démarche simple et rapide

---

Les personnes redevables de l'ISF ont le choix de verser tout ou partie de leur impôt à la Fondation de France. Les dons ISF bénéficient d'une réduction fiscale de 75% du montant du don, limitée à 50 000 €. Cela permet de transformer une part non négligeable de son impôt en un vrai geste de solidarité.

Pour simplifier la démarche, la Fondation de France propose via son site internet dédié [isf.fondationdefrance.org](http://isf.fondationdefrance.org) :

- **toutes les informations** concernant la fiscalité liée à l'ISF,
- **une calculette spéciale** « Optimisez votre réduction fiscale ISF » dans laquelle il suffit d'entrer le montant de son ISF pour connaître instantanément le montant du don à effectuer pour obtenir une déduction maximale de son impôt, ou d'effectuer une simulation plus précise de son ISF à payer compte tenu de sa situation patrimoniale,
- **un service de discussion en ligne** permettant de contacter nos experts pour répondre à toute question complémentaire,
- **le don en ligne sécurisé.**
- La Fondation de France met également à disposition de ses donateurs une ligne téléphonique et un mail dédiés : 01 44 21 87 00 ou [n.begle@fdf.org](mailto:n.begle@fdf.org).

**Enfin, les donateurs ISF ont la possibilité d'effectuer leur don jusqu'au dernier moment.** Ils pourront télécharger leur reçu fiscal directement en ligne ou l'obtenir par mail dans un délai de 24h à 48h après réception de leur chèque, virement ou don web.

### L'ISF en pratique

Seuls les contribuables dont le patrimoine net taxable est supérieur à 1 300 000 € sont redevables de l'ISF.

Fraction de la valeur nette taxable du patrimoine	Taux
N'excédant pas 800 000 €	0
Compris entre 800 000 et 1 300 000 €	0,5%
Compris entre 1 300 000 et 2 570 000 €	0,70%
Compris entre 2 570 000 et 5 000 000 €	1%
compris entre 5 000 000 € et 10 000 000€	1,25%
Supérieur à 10 000 000 €	1,50%

## Le calendrier des déclarations 2015

Le seuil au-delà duquel les contribuables doivent établir une déclaration complète est fixé à 2 570 000 €. En deçà, la déclaration d'ISF est remplacée par une simple mention du montant du patrimoine brut et du patrimoine net taxable dans leur déclaration annuelle de revenus.

	Patrimoine supérieur à 1,3 M€ et inférieur à 2,57M€		Patrimoine égal ou supérieur à 2,57M€
Mode de déclaration	Déclaration ISF couplée avec déclaration d'Impôt sur le Revenu (déclaration complémentaire 2042 C)		Déclaration spéciale d'ISF (déclaration d'ISF n°2725 normale ou simplifiée)
	Par voie postale	Par internet (à partir du 15 avril)	
Date limite de déclaration ISF et de versement de votre don	19 mai	26 mai (dép. du 1 au 19) 2 juin (dép. du 20 au 49) 9 juin (dép. du 50 au 976)	15 juin
Date limite de paiement de l'ISF	15 septembre		



## La Fondation de France en bref

Depuis 1969, la Fondation de France soutient des projets concrets et innovants qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société. Elle agit principalement dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, formation) et l'environnement. Elle favorise également le développement de la philanthropie.

Elle aide les donateurs à choisir les meilleurs projets, conseille les fondateurs sur leur champ d'intervention, leur stratégie et sur le cadre juridique et fiscal le plus approprié.

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

## Notre mission

- Etre le trait d'union entre les donateurs, les mécènes et les acteurs de terrain afin de permettre la réalisation de projets philanthropiques.

## Nos modes d'intervention

- Collecter et gérer des fonds, apporter une expertise dans la redistribution des dons aux causes prioritaires.
- Créer et accompagner le fonctionnement des fonds et fondations sous égide.
- Favoriser la générosité au-delà des frontières en recevant et redistribuant des dons transnationaux.

## Nos actions

- Choisir les meilleurs projets dans toute la France et dans les pays où nous travaillons, en mettant la personne au centre de nos actions en favorisant sa dignité, son autonomie et en lui donnant les moyens d'être acteur de sa vie.
- Attribuer des subventions, prix et bourses.
- Apporter conseils et appui aux mécènes.

## Nos valeurs

- L'indépendance
- La responsabilité
- L'engagement
- L'audace
- La qualité

## Chiffres clés 2014

415 000 donateurs\*

775 fonds et fondations individualisés sous égide

151 millions d'euros consacrés à la distribution, la sélection et au suivi de

9 400 projets

7 délégations régionales

182 salariés et 585 bénévoles

\* donateurs actifs sur 4 ans hors urgence

\*\* chiffres provisoires